



DEBROUSSAILLANT TA2 EAJ

Dévitilisation des broussailles et des souches d'arbres

- Agit sur beaucoup d'espèces, mêmes celles résistantes.
- Autorisé toute l'année pour la destruction des souches
- Homologation spécifique pour l'utilisation en jardin d'amateur



**SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
DE DIFFUSION**
www.sid.tm.fr

S.I.D France
2, rue Antoine Etex - 94046 CRÉTEIL CEDEX
Tél. : 01 45 17 43 00 - Fax : 01 45 17 43 01





DEBROUSSAILLANT TA2 EAJ

✓ Dévitalisation des broussailles et des souches d'arbres

- Emploi Autorisé dans les Jardins (EAJ) d'amateurs
- S'utilise de 0,1 à 0,2 L pour 10 L en fonction de la bio-résistance des espèces
- Triple action : Débroussaillant, dévitalisant et destructeur de souches
- Action foliaire systémique sélective, qui dessèche les plantes progressivement

Le **DÉBROUSSAILLANT T.A.2 EAJ** est un produit phytopharmaceutique autorisé pour un usage amateur. Le produit fonctionne par absorption par les feuilles (action foliaire), puis est véhiculé par la sève dans toute la plante. Cela entraîne la déformation des feuilles et des tiges. Après quelques jours, un dessèchement de la plante est visible. Recommandé pour contrôler les espèces dicotylédones qu'elles soient herbacées (ambroisie, coquelicot, véronique, fumeterre, rénouée,...), semi-ligneuses (ajonc, bruyère, chardon, chèvrefeuille, clématite, fougère, myrtille, ortie, romarin, ronce, , ...) ou ligneuses (aulne, aubépine, bouleau, charme, châtaignier, chêne, cornouiller, épine noire, érable, frêne,

genêt, hêtre, lierre, noisetier, orme, peuplier pommier, prunier, saule, sureau, tilleul, troène,...), il s'emploie en traitement général le long des routes, chemins, voies d'accès, sous les lignes électriques, lisières de forêt, sur les prairies permanentes pour la dévitalisation des broussailles (sur pied). Il est particulièrement efficace pour la destruction des souches d'arbres notamment car il agit sur des espèces qui ne sont pas contrôlées par les débroussaillants hormonaux classiques : frêne, troène et aubépine (ou épine blanche). Enfin **DÉBROUSSAILLANT T.A.2 EAJ** est compatible avec les cultures de graminées (blé, maïs, canne à sucre, pelouse, oyat, etc) car il n'agit pas sur ces espèces.

Mode d'utilisation

Utilisation sur une végétation en plein développement, en période de croissance active : de mars à juin. Ne jamais traiter pendant une période de sécheresse mais attendre que la végétation redémarre afin que la circulation de la sève soit importante. Pour préparer la bouillie de pulvérisation, verser le **DÉBROUSSAILLANT T.A.2 EAJ** dans la cuve du pulvérisateur à demi remplie d'eau. Agiter et compléter le remplissage. **DOSE D'EMPLOI** : en débroussaillant, il est nécessaire de pulvériser la solution débroussaillante jusqu'à l'obtention de la goutte tombante sans ruissellement. **Dose d'homologation** : 0,4 ml/m² sur zones perméables avec une **ZNT de 5 m**. En dévitalisation de souches, utiliser une concentration de 20 L par hL d'eau. Raviver la coupe, badigeonner le produit sur la section et sur l'écorce. Dans le cas de souches à plusieurs brins, traiter tous les brins.

Normes

HOMOLOGUÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ N° 2120118 (*) délivrée en 2012. Doses usage = 0,4 ml/m² max, soit Traitements généraux - dévitalisation des broussailles (sur pied), soit Prairies - contrôle des broussailles soit Traitements généraux - Dévitalisation - Arbres sur pied - Souches (badigeonnage solution à 20 %). Type de préparation : (Concentré émulsionnable) (EC). Type d'action : Herbicide (HRAC O). Délai de rentrée : 24 h mini. 1 application / an. DISTRIBUTION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES - Numéro d'agrément SID : IF00107.

Données Techniques

Principaux éléments de composition

- 64,7 g/L de triclopyr sous forme d'ester de butoxyéthyle, 58 g/L de 2,4-D sous forme d'ester de butoxyéthyle, composition originale d'agents tensioactifs permettant une bonne répartition des principes actifs sur le feuillage en leur assurant une meilleure pénétration. Ils améliorent la qualité de pulvérisation.

Propriétés physico-chimiques typiques

- Aspect : liquide limpide)
- Couleur : jaune clair
- Point éclair : 41 °C
- Masse volumique à 20 °C : 935 +/- 10
- pH : 4 +/- 1

Recommandations

Attention, danger pour les cultures voisines, respecter strictement le mode d'emploi. Sous l'influence de certains facteurs (vent, température, situation, etc) le débroussaillant peut provoquer des dégâts sur des cultures voisines riveraines. Il faut éviter de traiter lorsqu'il y a du vent (> 3 sur l'échelle de beaufort) et par une température supérieure à + 20 °C. Après utilisation, rincer correctement le matériel avec un mélange eau + détergent. Eviter de respirer le brouillard de pulvérisation et se laver les mains après le traitement. Précaution pour le bétail : certaines plantes non pâturées peuvent devenir appétentes après le traitement. Respecter un délai de 14 jours avant la mise en pâture et la fauche. Porter des gants, des lunettes, des bottes et un vêtement de protection pendant toutes les phases de mélange/chargement et d'application.

ELIMINATION : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Eliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière : ADIVALOR.

Stockage

Conserver dans son emballage d'origine fermé, stocké à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux et hors de portée des enfants, à l'écart des fortes chaleurs et des rayons directs du soleil à des températures entre - 5 °C et + 40 °C.

Etiquetage

Danger - SGH02 (flamme) - SGH07 et SGH08 (danger pour la santé) - SGH09 (danger pour l'environnement) - H226 - H304 - H315 - H319 - H335 - H336 - H411.

Identification

*TRADIASPYR@JARDIN marque déposée par Tradi-agri - 47, rue Raspail - 92594 LEVALLOIS PERRET CEDEX. En cas d'urgence, le 15 ou le centre anti-poison puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'attitude N° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).



Nous garantissons la qualité et l'efficacité de notre produit dans les conditions d'utilisation figurant sur la présente notice. Pour votre plus grande satisfaction, nous vous recommandons de procéder toujours à un essai préalable afin de vous assurer que le produit convient à l'usage spécifique que vous voulez en faire et au support sur lequel il doit être appliqué. Les caractéristiques données ne constituent pas des spécifications

Votre expert conseil:

